

Motion adoptée à l'unanimité
lors de la session du 29 janvier 2024

LES FINANCES DES DÉPARTEMENTS EN PÉRIL

À l'heure de construire leur budget, tous les départements doivent, à l'instar de la Nièvre, résoudre une équation impossible : faire autant voire plus avec moins.

Chefs de file des politiques de solidarité, qui représentent près des 2/3 de leurs budgets, en charge de la protection de l'enfance, du soutien aux personnes en situation de handicap, ou en perte d'autonomie, comme de l'appui aux plus modestes à travers le RSA, les départements assurent également des missions essentielles à l'équilibre de nos territoires en veillant à l'entretien de nos routes, l'aménagement et le financement de nos collèges, ou l'avenir de nos exploitations agricoles.

Aucune de ces responsabilités ne peut ni ne doit être sacrifiée.

Or, dans le même temps, le gouvernement fait peser sur nos collectivités des charges toujours plus importantes, leur transférant des compétences nouvelles, ou leur imposant des mesures salariales, les obligeant à pallier ses défaillances comme en matière d'accès aux soins, sans jamais prévoir les compensations financières correspondantes.

Rencontrant en novembre dernier tous les présidents de départements, la 1ere ministre s'était clairement engagée à corriger cette situation intenable

Trois mois après, alors que nous devons construire nos budgets, cette promesse n'a toujours pas été honorée.

Ce manquement à la parole donnée est d'autant plus grave que nos collectivités ont symétriquement perdu, au fil des réformes successives, la maîtrise de leurs recettes fiscales qui se révèlent chaque année plus imprévisibles à commencer par celles basées sur la consommation des ménages ou le marché de l'immobilier.

Les nivernaises et les nivernais doivent savoir que c'est dans un tel contexte que leurs élus départementaux sont contraints de préparer un budget 2024 pour la Nièvre.

Ils doivent savoir également qu'il ne saurait être question, pour ce qui nous concerne, d'ignorer ou de sacrifier leurs attentes et leurs besoins légitimes. Alors que nos compatriotes traversent des moments difficiles, en termes d'emploi, de revenus ou de pouvoir d'achat, le Département de la Nièvre sous notre impulsion restera cette année encore concrètement à leurs côtés !

Les élus départementaux en appellent en revanche à l'État pour :

- qu'il prenne toute la mesure de l'asphyxie financière des départements,
- qu'il honore les engagements pris en compensant les dépenses sociales à l'euro près,

- que cesse son désengagement et que soit garantie la solidarité verticale. L'État doit assumer pleinement ses compétences, cesser les transferts de charges masquées ou octroyer le cas échéant, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre,
- qu'il attribue aux départements les recettes nouvelles leur permettant de faire face à leurs responsabilités vis à vis de nos concitoyens,
- qu'un véritable chantier de refondation du financement des départements soit ouvert, dans le respect réel des principes constitutionnels d'exercice de la décentralisation